

Appropriation Foncière sur les Sites d'Extraction Informelle de Matériaux de Carrière en Côte d'Ivoire : Cas de Koutchakro (Bouaké)

KRA Kouakou Valentin

Socio-économiste

Université Alassane Ouattara



Résumé - L'appropriation du foncier à l'occasion de l'exploitation informelle des matériaux de carrière constitue une problématique à laquelle font face les exploitants et les propriétaires terriens à Koutchakro (Bouaké). Les extracteurs du gravier installés illégalement sur la propriété privée du CNRA, développent des stratégies pour s'y maintenir et s'accaparer l'espace. Tout en privilégiant l'approche mixte, cette étude a mobilisé la recherche documentaire, un questionnaire, un guide d'entretien et l'observation directe pour la collecte des informations sur le terrain. L'acteur stratégique et le structuralisme ont servi de fondements théoriques à l'analyse des données. Comme résultats, l'article retient que la carrière de Koutchakro a été ouverte clandestinement à l'issue de la crise militaro-politique qu'a connue la Côte d'Ivoire. Compte tenu de son statut illégal mais surtout de l'importance de l'activité économique qui s'y déroule, les acteurs mobilisent des stratégies de précaution et des réseaux de relations pour l'accès et le contrôle du foncier.

Mots Clés - Foncier, Gravier, Koutchakro, Stratégies De Précaution, Réseaux De Relations.

Abstract - The appropriation of land during the informal exploitation of quarry materials is a problem that facing operators and landowners in Koutchakro (Bouaké). The gravel extractors illegally installed on the private property of the CNRA, are developing strategies to stay there and to take up space. While favoring the mixed approach, this study mobilized documentary research, a survey questionnaire, an interview guide and direct observation for the collection of informations in the field. The strategic actor and structuralism served as theoretical foundations for the analysis of the data. As results, the article notes that Koutchakro's career was opened clandestinely after the military-political crisis in Côte d'Ivoire. Given its illegal status but above all the importance of the economic activity which takes place there, the actors mobilize precautionary strategies and relationships for the access and the control of land.

Keywords - Land, Gravel Koutchakro, Precautionary Strategies, Relationship.

I. INTRODUCTION

L'urbanisation en Afrique et singulièrement en Côte d'Ivoire connaît un développement important depuis la fin du XX^e siècle. Dans ce pays, le taux d'urbanisation a évolué de 32% en 1975 à 50,3% en 2014 (INS, 2014, p 28). Corrélativement à ce processus de développement des villes, les besoins en matériaux de carrière pour la production d'immobiliers et autres infrastructures s'accroissent. Dès lors, émerge le secteur d'extraction de ces matériaux géologiques (gravier, sable). En effet, le « *sable et de gravier*

représentent le plus grand volume de matériaux solides extraits au niveau mondial et le volume le plus élevé de matières premières utilisées après l'eau (...), 40 milliards de tonnes d'agrégats sont extraits chaque année pour la consommation mondiale » (Greenfacts, 2014, p 2). A Bouaké ; au centre de la Côte d'Ivoire, on dénombre près d'une dizaine de carrières d'extraction de gravier, parmi lesquelles celle de Koutchakro reste l'une des plus fréquentées de la ville. Cependant, à l'instar de nombreuses autres sites d'extraction de matériaux de construction en Côte

d'Ivoire, elle se fait en toute illégalité et de façon anarchique. En effet, cette activité est régie par la loi n°2014-138 du 24 mars 2014 portant code minier à laquelle doit se conformer toute activité extractive ; soit-elle industrielle ou artisanal. Or la plupart des carrières ; notamment celles de l'intérieur du pays échappent au contrôle du Ministère des Mines et de la Géologie. Ce phénomène n'est pas récent. D'ailleurs, une étude du Ministère de l'Intérieur et de l'Intégration Nationale (1999) menée dans la Région de Daloa avançait que plus de 80 % de l'activité extractive de sable et de gravier échappait à la Direction Régionale des Mines et du Pétrole. Cette exploitation informelle constitue une problématique essentielle à laquelle font face les pouvoirs publics et les populations locales ; surtout en raison des impacts fonciers et environnementaux. De fait, « *la croissance démographique planétaire et l'économie de marché basée sur l'extraction de ressources naturelles entraînent l'épuisement de ces dernières* » (Landry Véronique, 2001, p 5).

A Koutchakro, l'appropriation du foncier par les acteurs fait l'objet de compétition étant donné le caractère illicite et anarchique de la carrière. De plus, l'activité d'extraction du gravier se déroule sur la propriété privée du Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) sans que cette structure ne parvienne à récupérer son espace. Comment les acteurs du gravier parviennent à mobiliser le foncier dans un contexte de clandestinité et d'accaparement de bien d'autrui ? En d'autres termes, comment se présente la situation foncière et socio-économique dans cette carrière ? Qui sont ces acteurs ? Quelles sont les stratégies mobilisées pour contrôler et se maintenir sur cet espace ?

A travers cet article, il s'agit d'expliquer et comprendre le processus d'appropriation du foncier sur le site d'extraction de gravier de Koutchakro par les acteurs locaux ; dans un contexte de clandestinité. De façon spécifique, il est question : de décrire la situation foncière et socio-économique en cours dans cette carrière ; identifier les acteurs en œuvre sur le site et enfin analyser les stratégies mobilisées dans l'accaparement du foncier.

II. METHODOLOGIE

Cette recherche a été menée de d'octobre à décembre 2019 sur la carrière de gravier de Koutchakro à Bouaké. Situé dans le quartier Dar Es-Salam ; au nord de cette capitale du centre, Koutchakro est un village phagocyté par l'extension de la ville. Etendue sur une superficie d'environ 5 hectares, cette gravière est en pleine agglomération urbaine. Toute en privilégiant l'approche mixte, l'étude a porté sur un échantillon quantitatif de 75 acteurs du gravier et un

échantillon qualitatif basé des chefs d'unité d'exploitation (5), un agent du CNRA, des riverains (3) et des agriculteurs (2). La recherche documentaire, un questionnaire, un guide d'entretien semi directif et une observation directe ont été mobilisés pour la collecte des données sur le terrain. Les informations collectées sur le terrain ont fait l'objet d'une analyse du contenu, d'une analyse statistique.

III. ANCRAGE THEORIQUE

Du point de vue théorique, cette étude s'appuie sur l'acteur stratégique (CROZIER M. et FRIEDBERG E., 1977) et le structuralisme tel que développé par LEVI-STRAUSS C. (2002). La théorie de l'acteur stratégique, a servi à analyser comment dans un contexte d'illégalité et de clandestinité d'exploitation du gravier, les acteurs parviennent à contrôler la ressource foncière. Quant au structuralisme, il met en avant la notion de construction sociale autour des relations de parenté ou de réseaux dans la production économique (exploitation du gravier) sur le site de Koutchakro.

IV. RESULTATS

I-1- Une carrière spontanée issue de la crise militaro-politique de 2002

La carrière d'extraction de gravier de Koutchakro a vu le jour à l'issue de la crise militaro-politique que la Côte d'Ivoire a connue de 2002 à 2010. A l'origine, ce site abritait une station d'expérimentation du CNRA. Durant cette crise, la plupart des administrations publiques avec été délocalisées dans la moitié Sud du pays ; sous le contrôle de l'armée régulière. Dans les zones occupées par la rébellion, les populations faisaient face à une pauvreté grandissante ; en raison de la fuite des investisseurs, la fermeture des administrations publiques et autres unités industrielles. A côté de cette masse populaire qui subit les effets directs de la crise, il se développe une bourgeoisie dans le rang d'une minorité d'acteurs sociaux ayant profité de l'anomie sociale qui y prévalait. De fait, en l'absence de l'autorité administrative, l'anarchie s'est installée et les ex-rebelles avaient mis en place d'une économie de guerre qui au-delà de la contrebande et des rackettes, exploitait illégalement les ressources naturelles. En plus des militaires, cette situation fut une aubaine pour de nombreux commerçants et autres acteurs du secteur informel qui animaient le commerce de contrebande et autres activités illicites. Les ressources financières et autres butins de guerre amassés ont été

réintroduites dans le circuit normal¹ et donc blanchis à travers des secteurs d'activités comme l'immobilier. Ce domaine a donc pris de l'ampleur à Bouaké pendant et après la crise militaro-politique. Les besoins en matériaux de construction se sont accrus considérablement. C'est dans ce contexte que les populations sans emplois ont spontanément investi le site de Koutchakro ; avant tout propriété privée du CNRA, pour y créer une carrière de gravier et répondre aux besoins du secteur immobilier. Il s'agit d'une sorte de résilience de ces populations pauvres dans un contexte d'émergence d'un secteur (immobilier) duquel elles peuvent tirer profit. Des témoignages sont illustratifs :

KONE D. (extracteur de gravier) :

« Moi je ne travaillais pas et puis mon cousin m'a dit de venir l'aider à casser gravier pour un monsieur qui est en train de construire des maisons. Quand on a fini, j'ai vu que je pouvais me débrouiller ici et j'ai trouvé moi-même mon chantier. On n'était pas beaucoup. On était seulement 6 personnes mais en quelques mois beaucoup de gens sont venus et on est plus de cent cinquante à travailler ici ».

Saly (concasseuse de gravier) :

« Affaire de casser gravier là, je peux dire que c'est venu nous sauver car on n'avait rien. Nos maris mêmes ne travaillaient pas. Quand ceux qui ont eue de l'argent ont commencé à construire là, ils ont eu besoin de beaucoup de gravier donc nous on a profité pour devenir casseuses de gravier. Ce qui est sûr on gagne un peu d'argent dans ça ».

Cette carrière de gravier est l'une ; ou du moins la plus connue et fréquentée du fait de sa situation géographique et son accès facile. En effet, elle est située en pleine ville et donc plus proche des chantiers de construction. Selon KONATE (transporteur) :

« Y a pas longtemps que la carrière de Koutchakro existe mais c'est là-bas on aime aller. C'est en ville et c'est facile pour nos camions d'aller là-bas. En plus ça revient moins cher pour les clients ».

I-2- Données socio-économiques du site

Les données socio-économiques de la carrière de gravier de Koutchakro se structurent autour des groupes socio-ethniques d'appartenance des acteurs qui interagissent sur le site ainsi que des activités économiques qui s'y déroulent.

En effet, sur le site de Koutchakro, il est difficile de déterminer le nombre d'acteurs qui y intervient ; en raison de son caractère informel et du flux évolutif des contractuels journaliers. Cependant, sur 31 chefs d'unité d'extraction de gravier recensés, les données socio-ethniques sont les suivantes (voir tableau 1).

Tableau 1 : Données socio-ethnique des acteurs du gravier à Koutchakro

Groupes socio-ethniques	Nombre d'individus	Valeur relative
Malinké de Côte d'Ivoire	37	49,33 %
Sénoufo	8	10,67 %
Autres ethnies ivoiriennes	4	5,33 %
Etrangers	25	34,67 %
Total	75	100 %

Source : auteur, enquêtes 2019

A travers ce tableau, on a une prédominance du malinké de Côte d'Ivoire (49,33 %) et des étrangers (34,67 %). Il importe de préciser que ces derniers sont essentiellement constitués de burkinabés, de maliens et de guinéens. Les autres ethnies ivoiriennes restent très minoritaires. Ces chiffres s'expliquent en partie par le fait que Koutchakro se situe à Dar Es-Salam ; un quartier de Bouaké où les malinké ivoiriens, les burkinabés, les maliens et guinéens constituent la majorité des populations. De plus, il est question d'une activité informelle en rapport avec le commerce et le transport ; dominés par ces groupes ethniques en Côte d'Ivoire.

Les acteurs en interaction sur la carrière de gravier de Koutchakro sont composés d'extracteurs, de concasseurs, de transporteurs. A côté de ces acteurs cibles, il se développe en parallèle un commerce informel de produits divers (denrées alimentaires, cigarettes) et même l'agriculture. Les extractions de gravier (voir photo 1) et le transport sont essentiellement le fait des hommes alors que le concassage revient aux femmes et aux enfants (de moins de 18 ans). Il

¹ Cette forme de réintroduction des ressources financières dans le circuit normal constitue le blanchiment d'argent.

existe une forme de division sexuelle du travail ; comme le décrit bien Saly :

« Ici, il y a travail des hommes et travail de femmes et enfants. Ce sont les hommes qui creusent le gravier dans la terre car femme ne

peut pas faire ça. C'est un travail difficile. Une fois qu'ils finissent de casser ils transportent les blocs pour nous envoyer ici et nous on concasse. Souvent ont paie les enfants à 500 FCFA le tas pour nous aider ».

Photo 1 : Extraction de gravier dans la carrière de Koutchakro



Source : auteur, juillet 2018

Parmi les activités connexes qui s'y développent, nous retenons l'agriculture et singulièrement le maraîchage. En effet, l'extraction du gravier sur ce site provoque l'écoulement d'eau souterraine ou la stagnation d'eau de plus

dans les fosses creusées (voir photo 1). Cette présence permanente d'eau permet à certains acteurs de pratiquer le maraîchage en aval du site d'extraction (voir photo 2).

Photo 2 : Cours d'eau créé par l'extraction du gravier à Koutchakro



Source : auteur, décembre 2019

Photo 3 : Maraîchage en aval d'un cours d'eau de la carrière de gravier de Koutchakro



Source : auteur, décembre 2019

Au nombre de ces acteurs, on a quelques fois des extracteurs qui de façon additionnelle s'investissent dans l'agriculture aux alentours des points d'eaux du site. Les propos de SORO permettent de comprendre le contexte de développement de cette activité :

« Avant les gens ne faisaient pas champ ici. C'est quand ils ont vu que l'eau a commencé à couler ici, que des extracteurs e gravier eux-mêmes ont commencé à faire petits champs à côté. Il y a aussi des gens qui sont venus pour faire champ seulement ».

En ce qui concerne l'activité professionnelle de base de ces acteurs, il s'agit essentiellement d'acteurs du secteur informel et d'agriculteurs reconvertis en exploitants de la carrière. Il a été question pour ceux-ci d'une reconversion professionnelle au regard des opportunités qu'offrait le secteur d'extraction des matériaux de carrière. C'est ce que Bakary exprime dans ces propos :

« Nous tous qui travaillons ici, on faisait les petits travaux pour se débrouiller. Si on est venu ici, c'est parce que ce qu'on faisait ne marchais pas. Moi-même je faisais champ mais pendant la crise on avait peur d'aller en brousse. Parmi nous y a tout le monde ; commerçant, menuisier, etc ».

Le recours des populations au secteur du gravier est motivé par les revenus qu'elles y engrangent. Quoi que non homologués et instables les revenus mensuels des acteurs évoluent entre 60 000 et 300 000 FCFA, selon les estimations reçus sur le terrain.

I-3- Situation foncière locale

L'activité d'extraction de matériaux de carrière a pour support la terre et mobilise de grands espaces. Leurs impacts sur les ressources naturelles et singulièrement le foncier sont importants. Il s'agira ici de décrire le statut foncier des acteurs sur le site et les stratégies d'appropriation de cette ressource.

I-3-1- Statut foncier des acteurs du site

Il importe de rappeler que les acteurs de l'extraction de gravier se sont installés spontanément sur le site de Koutchakro en la faveur de la crise militaro-politique qu'à connu le pays. De plus, ce site relève de la propriété privée du CNRA. Dès lors, ces acteurs sont placés en situation d'illégalité et d'expropriation de bien d'autrui. Certains extracteurs en sont conscients et la non exploitation du site par le CNRA comme facteur de leur intervention sur cet espace.

« Nous mêmes on sait bien qu'ici là c'est pour la société CNRA. Mais, si tu nous vois encore ici, c'est parce que CNRA ne fait rien ici. Le jour où on voit CNRA en train de venir travailler, on sera obligé de quitter ici. Sinon, place là c'est pas pour nous. On n'a pas papier pour ça. On vient pour se débrouiller sur terrain de CNRA »².

Saly abonde dans le même sens :

« Je ne sais pas qui est le propriétaire d'ici. J'ai vu les gens travailler et moi aussi je suis venue faire comme eux pour avoir un peu d'argent. Je sais qu'à tout moment le propriétaire terrien peu nous chasser ».

² Propos de Bakary lors de l'interview de juillet 2018.

D'autres acteurs par contre pensent qu'ils disposent du droit d'exploiter le site ; compte tenu du fait qu'ils y ont été installés par le biais d'ex-rebelles. C'est ce qui tente d'expliquer Moussa :

« Tu sais, nous ne sommes pas arrivés ici comme ça. Ce sont nos vieux pères mêmes qui ont dit qu'on n'a qu'à travailler. Si c'est pas normal, ils ne peuvent pas nous dire de travailler ici. Eux, ils connaissent la loi. On peut pas dire que c'est illégal ».

Pour le CNRA, cette occupation du site reste anarchique et illégale. En cela K.N. (agent du CNRA) s'exprime au sujet de l'installation des extracteurs de graviers :

« Les extracteurs de graviers se sont installés illégalement sans notre accord. Le site dont vous parlez fut autrefois une station d'élevage du CNRA. Nous avons quitté cette station lors de la crise de 2002 pour des raisons sécuritaires. A notre retour, nous avons été surpris de voir que notre station fut transformée en ce qu'il est aujourd'hui c'est-à-dire en un site d'extraction de graviers ».

Quant à la notabilité de Koutchakro, elle s'insurge contre ce comportement "anarchique" des acteurs du gravier. A ce sujet Koffi K. est formelle :

« Ces gens là aiment le désordre. Je n'apprécie pas ce comportement anarchique. Ils se sont installés sans penser que cette terre appartient à des personnes. Ils font ce qu'ils veulent et c'est quand il y a problème là bas qu'ils se rappellent que les propriétaires coutumiers existent. La dernière fois deux jeunes filles se sont noyées dans l'eau des fosses qu'ils ont creusées. C'est là ils ont couru pour venir vers nous pour faire des sacrifices ».

Au regard de ce qui précède, il convient de noter que sur le plan foncier, les acteurs de la carrière de gravier de Koutchakro sont en situation d'illégalité. Le laxisme du CNRA (propriétaire terrien) à les déguerpier fait des extracteurs ; des propriétaires de fait des lieux. Conscients de leur situation irrégulière, ils développent des stratégies d'occupation du foncier.

I-3-2- Des stratégies d'occupation de la carrière de gravier

Les enquêtes sur le terrain permettent de montrer qu'à l'occasion de l'occupation anarchique du site d'extraction du gravier de Koutchakro, plusieurs stratégies sont développées par les acteurs. L'étude retient entre autres ; l'exploitation partielle, l'implication des membres de la famille et les alliances sous forme de protectorat.

a- L'exploitation partielle de carrières

L'exploitation partielle porte sur de nouvelles carrières et consiste pour l'acteur de marquer sa présence sur un espace éviter que acteurs se l'approprie. Généralement il s'agit de dégager la végétation et la couche de sable pour mettre à découvert le granite. Les propos de Bakary nous guident en ce sens :

« Nous sommes beaucoup ici et chacun veut avoir sa place pour travailler tranquillement. Au début, nous on faisait semblant de travailler sur une place. On commence et on laisse. Quand ton camarade voit que tu as déjà commencé ; même si ça fait des mois, il ne peut pas prendre ta place. Aujourd'hui y a des gens qui ne respectent plus ça ».

A travers ce verbatim, on note que cette stratégie qui avait prévalu aux premières heures de la carrière n'est plus efficace. D'autres moyens sont mobilisés pour la captation du foncier et exploiter le gravier. C'est dans ce contexte qu'intervient les réseaux de parenté.

b- La mobilisation des réseaux de parenté

Il est question pour un acteur (généralement chef de ménage) de faire participer les membres de sa famille dans l'exploitation du gravier. Dès lors le travail familial ; depuis l'extraction, le transport et le concassage du gravier porte rapidement ses fruits. Moussa, nous l'exprime bien :

« Ce que nous on fait, c'est de faire venir toute la famille pour nous aider. Nous les hommes, on casse gravier là, on transporte et les femmes et les enfants concassent de l'autre côté. L'argent qui sort là, chacun a pour lui. Sinon, si tu es seul là, tu vas rien avoir. Tu vas rester sur une seule carrière. Au moment où tu finis, tu vas voir que les gens et leur famille ont tout pris les coins ».

A l'occasion de l'exécution de cette tâche familiale ou collective, se dessine une division sociale du travail. Sur les

15 chefs d'exploitations interviewés, 9 affirment travailler avec des membres de leurs familles.

c- Des alliances sous forme de protectorat

La carrière de gravier de Koutchakro a vu le jour au lendemain de la crise de 2002 qu'a connu la Côte d'Ivoire. Des ex-rebelles s'y sont alors investis pour contrôler l'activité économique. Ces derniers s'étaient constitués en propriétaire de la carrière. Il a été question pour les chefs d'exploitation ; en situation d'illégalité de se mettre sous le protectorat de quelques ceux-ci en vue de se maintenir sur la carrière et donc éviter un déguerpissement. Bakary tente de nous l'expliquer :

« Tu sais, nous mêmes là, c'est pas notre terrain ici. On vient pour se débrouiller. Quand c'est comme ça, il faut travailler (euh...) avec des gens qui peuvent te défendre si y a un problème ici. C'est à cause de ça que nous sommes avec eux. Chacun gagne un peu et c'est bon comme ça ».

Les acteurs de la carrière restent très discrets concernant leurs alliés ex-rebelles. Malgré tout, certaines personnes habitant les environs comme dame D.A.³ essaie d'attirer notre attention :

« Moi j'habite ici bien avant que les gens n'ouvrent la carrière là. Je vois tout ce qui se passe. Ici là, les vrais patrons, ce sont les "môgôbah"⁴. Eux, c'est leur territoire hein. Ce sont eux qui gèrent ici. Avant ils venaient ici tout le temps mais maintenant, ce sont leurs bons petits⁵ qui contrôlent. Quand tu va ressortir d'ici, faut regarder ceux qui sont assis sous petit hangar, en train de prendre thé là, ce sont eux. Mais faut pas leur demander hein. D'ailleurs ils ne te diront pas la vérité ».

Les alliances entre les exploitants de la carrière de gravier et des ex-rebelles sont réelles et bien entretenues dans la plus grande discrétion. Les tentatives de soutirer quelques mots aux personnes indiquées se sont soldées par des informations superficielles. C'est le cas de Lasso ; présumé contremaître pour le compte d'un ex-rebelle :

« Nous mêmes là on travaille ici. On casse gravier aussi (...). Chacun vient chercher ce

qui peut lui donner à manger. C'est tout. Le reste là, on ne sait pas qui gère quoi. Depuis tu tournes ici là, tu as vu qui avec treillis ou Kalach ? Kanan môgôh dara bôh ya⁶... »

Face à l'implication des ex-rebelles, le CNRA semble laxiste voire impuissant ; comme en témoigne K.N. :

« Ils ont détruit des bâtiments qui existaient sur la station de Koutchakro pour mener à bien leur activité. Ils ont tout détruit sur cette station. Faut pas voir le problème de façon superficielle. Ils ne sont pas seuls à faire ça. Ils ont des gens derrière eux qui gèrent tout. Nos chefs du CNRA ne peuvent rien faire. Ça dépasse leurs compétences. Ils risquent de prendre tous les 406 hectares que compte notre station ».

Il convient de noter qu'en plus de l'exploitation partielle de carrières et la mobilisation de la main d'œuvre familiale, les alliances avec des ex-rebelles ; constitués en propriétaires et garants du site de Koutchakro reste une des stratégies développées par les acteurs locaux.

V. DISCUSSION

L'un des faits marquant du XXI^e siècle en Afrique et particulièrement en Côte d'Ivoire est l'urbanisation rapide. Dans ce contexte, la demande de matériaux pour satisfaire la construction de logements et autres infrastructures est de plus en plus forte. A l'intérieur ou à la périphérie des grandes villes, se créent des carrières de sable et de gravier ; comme cela est le cas à Bouaké. Cette ancienne capitale de la rébellion, dispose de quelques sites d'extraction artisanale de gravier ; au nombre desquels on cite Amanikro, Bindékouassikro, Kpangabo, Ngnamienakro, Koutchakro. Cette dernière se particularise de par sa situation géographique à l'intérieur de la ville et d'accès facile. Cela a l'avantage du gain de temps et de réduire considérablement les coûts du transport pour les clients. La position stratégique de cette carrière lui confère une certaine notoriété par rapport aux autres. Dès lors, la course pour le contrôle et la gestion de l'espace sur ce site s'exacerbe. Cette situation l'est d'autant plus que cette carrière informelle devient la principale source de revenu de nombreux sans emplois ; dans une ville où l'activité économique reste encore impactée par

³ Pour des raisons de sécurité, l'étude retient les initiales du nom et prénom de l'interviewée.

⁴ Terme malinké utilisé à Bouaké pour désigner les ex-rebelles.

⁵ Le terme "bons petits" signifie entre autres, protégés, subordonnés.

⁶ Phrase en langue malinké dont la traduction française est : "faut pas venir provoquer les gens ici".

les dix années de crise militaro-politique. En somme, « cette activité constitue pour cette frange de la population, une alternative pour sortir de la pauvreté sans cesse grandissante » (DIARRASSOUBA B. et al, 2017).

Le statut informel et illégal de la carrière de Koutchakro, le caractère non renouvelable de la ressource produite (gravier) et le nombre limité des gravières dans l'espace constituent un facteur de développement de stratégies d'acteurs ; en vue de s'y maintenir ou contrôler de grands espaces. A l'occasion, ces stratégies développées s'inscrivent dans une logique de contournement des règles normatives d'accès et de contrôle du foncier. Tout en exploitant partiellement des carrières en vue de marquer sa présence, l'acteur parvient à s'imposer parmi ses pairs pour contrôler le plus possible de carrières et donc atteindre ses buts. C'est fort de cette technique d'exploitation que certains des premiers occupants se sont imposés en propriétaires de carrières qu'ils font exploiter par des contractuels et autres nouveaux arrivants. A ce niveau la théorie de l'acteur stratégique (CROZIER M. et FRIEDBERG E., 1977, op cit) reste pertinente dans l'explication du comportement des extracteurs de gravier sur ce site.

Au delà de l'exploitation partielle, d'autres stratégies consistant à mobiliser les membres de la famille ou encore à tisser des alliances sous forme de protectorat, traduisent une construction sociale basée sur la notion de réseaux. En effet, à l'occasion de l'exploitation du gravier à Koutchakro, se dessine une configuration socio-culturelle dominée par les dioula (malinké de Côte d'Ivoire, burkinabé, maliens, guinéens). En plus de leurs traits culturels et la religion musulmane comme dénominateurs communs, ces peuples sont reconnus pour leur solidarité dans le domaine des activités économiques. A l'instar des peuples Haoussa (Niger et Nigeria), les Fulbé et autre Bamiléké (Cameroun) étudiés par LABAZEE P. (1995), la mobilisation des réseaux de relation dans le comportement économique de ces acteurs reste déterminante. C'est à juste titre que GRANOVETTER M. (2000) a introduit la notion de réseau et en fait un point d'ancrage important dans la nouvelle sociologie économique. Pour ce dernier, le marché résulte avant tout d'une construction sociale. Tout en revenant aux acteurs de la carrière de Koutchakro, la construction sociale autour des réseaux de parenté et d'alliance rappelle une forme d'expression culturelle propre à certains peuples constitués en castes. De fait, les réseaux de relations économiques ne sont ouverts qu'aux seuls membres. Seuls les membres ont la maîtrise en amont et en aval de l'activité économique qu'ils mènent. De plus en plus les agents économiques en Afrique, singulièrement au niveau du commerce, fonctionnent sur la

base de réseaux. C'est lieu ici de mettre en lumière l'importance du structuralisme (LEVI-STRAUSS, 2002, op cit) dans l'explication et la compréhension du comportement des agents économiques de la carrière de gravier de Koutchakro ; à travers les réseaux de relation socialement constitués.

VI. CONCLUSION

L'exploitation artisanale et clandestine de matériaux de carrière (sable, gravier) connaît un développement important en Côte d'Ivoire et singulièrement à Bouaké. Cette situation est liée à la reprise du processus d'urbanisation ; consécutive à la fin de la crise militaro-politique de onze ans qu'a connu le pays. L'intérêt scientifique de cette étude a été d'expliquer et comprendre les stratégies d'appropriation foncière des acteurs de la carrière de Koutchakro dans un contexte de clandestinité et d'occupation de bien (terrain) d'autrui. Pour atteindre cet objectif, la recherche documentaire, un guide d'entretien semi-directif, un questionnaire et une observation directe ont été mobilisés dans la collecte des données du terrain.

Cette recherche est parvenue aux résultats que les acteurs locaux occupent la propriété privée du CNRA qu'ils exploitent de façon informelle. A l'occasion, ils développent des stratégies de précaution (l'exploitation partielle de carrières) ainsi que des réseaux de parenté et d'alliance sous forme de protectorat. A l'analyse, la carrière de gravier de Koutchakro fait l'objet de compétition foncière et de logiques d'acteurs en raison de sa situation stratégique et le caractère non renouvelable de la ressource exploitée. En outre, les réseaux de parenté et d'alliance qui s'y développent constituent une construction sociale de la production économique et donc du marché en Afrique.

REFERENCES

- [1] DIARRASSOUBA B. et al, 2017, « Exploitation artisanale des carrières de graviers à Bouaké : étude sociodémographique et environnementale d'une activité en expansion ». *Revue canadienne de géographie tropicale/Canadian journal of tropical geography*, <http://laurentienne.ca/rcgt>, consulté le 18 décembre 2019.
- [2] GRANOVETTER Mark, 2000, le marché autrement : les réseaux dans l'économie, Paris, Desclée de Brouwer, Collection sociologie économique, 160 p.
- [3] Greenfacts, 2014, « Consensus scientifique sur l'extraction du sable, une ressource non renouvelable », <https://www.greenfacts.org/fr/extraction->

- sable/extraction-sable-greenfacts.pdf, consulté le 10 janvier 2020
- [4] INS, 2014, Recensement Général de la Population et de l'Habitat : rapport d'exécution et présentation des principaux résultats, 49 p.
- [5] LABAZEE Pascal, 1995, « Petite histoire d'un grand mariage entre le néo-libéralisme et le culturalisme », *Bulletin de l'A.P.A.D.*, numéro 9, <https://journals.openedition.org/apad/1531>, consulté le 18 décembre 2019.
- [6] Landry Véronique, 2011, Vers un système d'évaluation environnementale adapté aux peuples autochtones du Canada, Mémoire de Maîtrise, Université du Québec à Montréal, 141 p.
- [7] LEVI-STRAUSS C., 2002, Les structures élémentaires de la parenté, 2^e édition, Mouton de Gruyter, 593 p.
- [8] Loi n°2014-138 du 24 mars 2014 portant Code Minier, République de Côte d'Ivoire,
- [9] <http://www.gouv.ci/doc/accords/1449057553code-minier-2014.pdf>, consulté le 18 décembre 2019.
- [10] Ministère de l'Intérieur et de l'Intégration Nationale-Côte d'Ivoire, 1999, L'économie locale du département de Daloa, ICEF – ENSEA - IRD, 144 p.